

TEST STUP

Par n2sss Posté le 07/02/2024 à 21h59

Bonjour je me suis faite emmener au poste de police il m'ont fait un test de stupéfiants et j'ai était positif a la cocaïne sachant que je n'est jamais pris sa de ma vie ni fumer rien j'avais pris un snus qui dater d'il y a au moins 2-3h est ce que cela a avoir avec le résultat qui était positif ou non svp

4 RÉPONSES

Moderateur - 08/02/2024 à 14h46

Bonjour N2ssss,

Non il n'y a pas de raison que le snus rende positif un test de dépistage de la cocaïne.

Si vous n'avez jamais consommé c'est que vous avez à faire à un faux positif. Il peut y a voir différentes explications à un faux positif :

- la prise de certains médicaments
- une contamination du test lors de sa manipulation dans les locaux de la police
- l'utilisation d'un test défectueux
- une contamination de votre organisme à votre insu, par exemple par contact avec de la cocaïne, d'une personne ayant utilisé de la cocaïne, en ayant absorbé quelque chose qui en contenait ou d'objets ayant été en contact avec cette substance
- etc.

Face à un faux positif il est recommandé de demander une contre-expertise. Si ce n'est pas possible alors de votre côté vous pouvez aller, le plus tôt possible, dans un laboratoire d'analyses pour faire faire un test et voir quel résultat il donne. Attention ne tardez pas.

Cordialement,

le modérateur.

n2sss - 08/02/2024 à 19h42

Bonjour ah d'accord je pensais car j'étais étonné que cela soit positif alors que je n'avais rien consommé du tout mais pour faire une prise de sang est ce trop tard de faire une prise de sang sachant que j'avais fais le test mardi donc il y a deux jours maintenant.

Moderateur - 09/02/2024 à 09h54

Bonjour,

Plus vous attendez pour le faire moins le résultat sera crédible mais un test URINAIRE fait aujourd'hui sera déjà quelque chose pour votre défense. La cocaïne reste plus longtemps dans les urines que dans le sang (2 à 4 jours pour une consommation occasionnelle). Donc vous êtes encore dans les délais pour l'urine.

Demandez aussi une contre expertise sur l'échantillon de salive qui vous a été prélevé. Normalement vous y avez le droit et on a dû vous en informer sinon la "preuve" n'a pas vraiment de valeur car justement les "faux positifs" existent. Un bon avocat peut contester ce genre d'élément de preuve. Mais tout simplement : êtes-vous poursuivi pour quelque chose ? L'enquête est-elle en cours ?

Il est possible aussi que même si l'on vous a dépisté positif à la cocaïne la justice ne fasse rien parce que vous poursuivre n'est pas opportun (petite affaire, pas d'autre délit...). S'il n'y a pas de poursuites faites quand même le dépistage pour "assurer vos arrières". Et si vous en avez la possibilité dans la journée, contactez d'abord votre médecin pour qu'il vous fasse une ordonnance pour le laboratoire.

Cordialement,

le modérateur.

Saddy - 28/02/2024 à 23h13

Bonjour Modérateur

Je me permets d'intervenir dans ce fil de discussion parce que les conseils que vous avez donnés à n2sss ne conviennent pas à sa situation. D'abord, il ou elle ne dit pas les raisons pour lesquelles on lui a fait un contrôle. Un contrôle ne se fait pas comme ça, il y a une raison qui explique que les policiers lui en ont fait un. Très probablement, n2sss a été contrôlé au volant... Et là, les poursuites judiciaires

pour conduite sous l'emprise d'un produit stupéfiant sont systématiques. Si c'est la première fois pour n2sss, on peut estimer que les sanctions seront de l'ordre de 3 à 5 mois de suspension du permis, avec une amende. (et l'on perd automatiquement 6 points sur le permis). Si l'on n'a pas consommé de drogue et que le test est positif, on n'a que quelques jours (je ne me souviens plus combien exactement) pour contester la validité du test et demander une contre expertise qui est effectuée par un labo mandaté par la police. Si ces quelques jours sont passés, on ne peut plus rien faire. Et un test fait de son côté dans un labo n'a aucune valeur, il ne sert à rien dans un cas comme celui-là.
